

Voyage FEDAM Corée du Sud

du 26 mars au 8 avril 2017

Départ 26 mars 2017 Papeete TN 78 7H00 - Narita 27 mars 14 H05 / Narita KE2 16H55 - Séoul 19H50

Retour 8 avril 2017 Séoul KE703 10H10 - Narita 12H30/ Narita 17H40 - Papeete 9H50

Total du séjour : 194 485 (si + de 20 personnes) + avion 116 391 = 310876 CFP (avion enfant = 102791 CFP)

Pour info : 255 289 (si moins de 20 personnes) + avion 116 391 TTC = 371 680 CFP

Ce prix comprend le vol international, les hôtels et toutes les prestations indiquées dans le programme.

1) Inscription :

Si le circuit vous intéresse, il vous appartient de me faire parvenir le bulletin d'inscription ci-joint par mail, avec les noms figurant sur votre passeport, accompagné d'un versement de 15 000 CFP par virement sur le compte FEDAM voyage : banque 12149 agence : 06744 compte : 44003167806 clé : 43.

Les personnes doivent être adhérentes à la FEDAM pour des raisons d'assurance ou adhérer à l'amicale du lycée Aorai. Coût de l'adhésion : 5000CFP, me contacter.

Claude-marie TEIHO-VERDET, adresse mail : claudemarieverdet@yahoo.fr

Vini : 87745468

Attention, je prends les inscriptions dans l'ordre d'arrivée à mon adresse mail, mais elle ne sera effective qu'à réception de votre virement de **15 000 CFP, non remboursables**, car payable à Air Tahiti Nui. J'aurai besoin de la photocopie de votre passeport pour les formalités d'inscription auprès d'ATN.

J'attire votre attention sur le fait que cette cotation de groupe n'est valable que 30 jours, d'où l'importance de vous montrer réactifs...

2) Paiement :

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs échéances selon les modalités suivantes et toujours par virement sur le compte FEDAM voyage :

Séjour 1 ^{er} versement	Séjour 2 ^{ème} versement	Séjour 3 ^{ème} versement
01/062016	01/08 /2016	01/10/2016
85 095	85095	85095

Bien entendu, vous avez la possibilité de payer en 1 ou 2 fois.

Ce calcul est effectué sur la base de 19 personnes, si nous étions plus de 20, les mensualités seraient alors révisées à la baisse et égales à : 64 828 CFP x 3 versements.

Le paiement du billet d'avion à ATN en janvier ne peut être effectué par carte bancaire qu'en un seul paiement, en remplissant un formulaire à leur renvoyer. Pour payer en 2 fois, il faudra déposer l'argent sur le compte FEDAM voyage en novembre et décembre.

3) L'inscription ferme et définitive :

J'attire votre attention sur le fait que nous ne sommes pas une agence de voyage. La FEDAM ne peut être tenue pour responsable ni en cas d'annulation, ni en cas d'accident.

Je travaille avec des agences de voyage dans les pays de destination.

En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Il vous appartient de souscrire une assurance annulation pour le voyage, soit auprès de AXA voyages au centre commercial de Tamanu, soit en cliquant sur le lien des assurances Generali : [http:// www.assurances.generalif.fr/produit.jsp?shortcut=voyage](http://www.assurances.generalif.fr/produit.jsp?shortcut=voyage), soit auprès d'Air Tahiti Nui. Vous avez la possibilité de choisir toute autre agence, mais vérifiez qu'ils prennent bien les habitants des TOM.

En cas d'accident ou problème sanitaire, les adhérents à la MGEN Extra-métropolitaine sont couverts d'office. La plupart des cartes bancaires incluent également cette prestation. Sinon, vous pouvez souscrire une assurance assistance auprès des compagnies citées précédemment.